

Direction départementale  
des Territoires

Laval, le 22 mai 2018

Affaire suivie par : Olivier Cocherie  
Mel : olivier.cocherie@mayenne.gouv.fr  
Tél. 02 43 67 89 15

Le préfet de la Mayenne

**Objet :** Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS avec le projet de création d'une zone commerciale située en entrée nord-ouest du bourg.

Avis de la commission départementale de la préservation  
des espaces naturels, agricoles et forestiers  
(C.D.P.E.N.A.F) du 12 avril 2018

La commission émet un avis favorable sur la déclaration de projet de la commune de Saint-Loup-du-Dorat.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur départemental adjoint,



Pierre BARBERA

Copie à :